Sujet pour l'ensemble des centres de gestion organisateurs

CONCOURS INTERNE ET TROISIEME CONCOURS
ANIMATEUR TERRITORIAL

Session 2017

ÉPREUVE DE

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser une situation en relation avec les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois.

Durée : 3 heures – Coefficient : 1

Sujet :

Vous êtes responsable des activités extra et périscolaires de la commune d'Animville : 10.000 habitants et 1.300 enfants scolarisés en écoles primaires répartis au sein de 8 groupes scolaires.

Le Maire désirant conserver l'esprit de « ville à la campagne » pour sa commune a fait acquérir 3 hectares de terrain agricole en cœur de ville, afin de développer des projets et actions de sensibilisation à l'écocitoyenneté et au bien-manger. En particulier, il souhaite que les enfants de la commune soient largement sensibilisés et associés à la démarche.

Le Directeur général des services vous demande, exclusivement à l'aide des documents joints, de rédiger une note à son attention faisant état des pratiques et expériences liées à cette thématique.

INDICATIONS DE CORRECTION
NOTE / NOTE DE SYNTHÈSE

1) Présentation du sujet

Ce sujet se situe au niveau attendu de compétences d'un animateur territorial. Il amène le candidat à se confronter à l'exercice de rédaction d'une note en respectant les « canons » du genre (ciblage de l'interlocuteur direct [et aussi indirect], formalisme rédactionnel, …) et démontrant sa capacité à exploiter et synthétiser des documents.
Au-delà, ce sujet doit permettre au candidat de présenter une cohérence rédactionnelle qui fait sens au regard de la commande administrative du DGS, mais aussi au regard de l'ambition politique portée par le Maire.

Le sujet porte donc sur une approche de l'éco-citoyenneté au travers du prisme du jardinage éducatif. Cette approche a vocation à sensibiliser les enfants au « bien-manger », mais au-delà à la notion de production biologique, de circuits courts, … Dans un cadre éducatif, produire ses légumes, signifie bien entendu de pouvoir les manger ; ce qui ne se fait pas sans quelques précautions dans un cadre normalisé scolaire, périscolaire ou de restauration collective.

Au regard de la problématique du sujet et des documents choisis, la formalisation de la note suit un plan qui apparaît assez évident. Le candidat ne sera donc pas vraiment évalué sur l'originalité de son approche (d'autant qu'il ne peut faire appel à ses propres connaissances et n'a pas à formuler de réponse opérationnelle). Il sera donc évalué, outre sur ses qualités rédactionnelles et de synthèse, sur la cohérence globale de son développement et sur sa capacité à ne pas perdre de vue qu'il s'adresse (directement et indirectement) à deux interlocuteurs différents qui n'ont pas nécessairement les mêmes préoccupations sur le sujet.

2) Analyse des documents du dossier

Critères de sélection des documents
Les documents retenus ont surtout vocation à apporter des éléments pratiques et des expériences qui permettent au candidat d'ouvrir assez largement le champ de sa réflexion pour ne pas fermer celle-ci aux seuls centres de loisirs ou aux seules écoles, mais qu'il perçoive aussi d'autres aspects pédagogiques (jardins familiaux) rattachés au sujet.
En outre, le choix des documents a aussi vocation à rendre assez évident le plan de rédaction.

Document 1
Extrait de « Guide méthodologique – les jardins familiaux » - 5 pages
Il s'agit d'une fiche pratique sur les principes et la gestion des jardins familiaux. On y retrouve une approche de la dualité entre dimension individuelle et dimension collective, et entre dimension financière et dimension sociale. Le candidat devra aussi faire apparaître la nécessité d'animation et d'encadrement d'un tel espace.

Document 2
Extrait de « guide de la restauration collective responsable – Fondation Nicolas Hulot » - 3 pages
Ce document met en avant les vertus d'une alimentation saine et qualitative en restauration collective.

Document 3
Extrait de « fiche pratique – CDG 60 » - 2 pages
Il s'agit d'un cadrage plus juridique et réglementaire lié aux mécanismes de la restauration collective « Paquet hygiène », HACCP, …

Document 4
Article du Journal La Gazette des Communes « les jardins familiaux sortent de terre » - 2 pages
Document qui présente une expérience communale de jardins familiaux ; son fondement, ses ambitions et ses contraintes (eau, pesticides, …)

Document 5
Extrait de « créer un jardin pédagogique à l'école - fermes pédagogiques » - 2 pages
Fiche pratique sur la réalisation d'un jardin pédagogique dans le cadre scolaire, qui met notamment en avant les objectifs et la nécessaire relation avec la municipalité.

Document 6
Extrait de « guide pratique pour bâtir des activités de jardinage – TAP » - 4 pages
Fiche pratique sur le développement des activités de jardinage en temps périscolaire avec la mise en évidence du nécessaire partenariat avec l'école.

Document 7
Extrait de « livret pédagogique – Pourquoi faire un jardin pédagogique ? » - 2 pages
Complémentaire des 2 précédents documents, cette fiche met notamment en évidence les vertus d'une activité de jardinage au regard des programmes scolaires.

3) Proposition de plan détaillé

Collectivité de X

NOTE
à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services

Objet : Note relative à la mise en place d'activités de sensibilisation écocitoyenne en direction des enfants de la commune.

Introduction

- Reformulation de la demande (contexte, volonté politique, commande administrative)
- Présentation rédigée du plan

Plan détaillé

I. Une ambition légitime mais sous contrainte

A. Evoluer vers une alimentation écoresponsable
(document 2 principalement) :
Mise en avant des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels rattachée à une alimentation collective écoresponsable et faire le lien avec la volonté politique exprimée par le Maire

B. Un environnement réglementaire sous contrainte
(document 3)
Mise en évidence de la nécessité de prendre en compte le cadre réglementaire rattaché à la notion de restauration collective qui implique une obligation de résultat, mais aussi une certaine marge de manœuvre sur les moyens. Peut mettre en avant que le cadre réglementaire n'empêche pas de le faire, mais le conditionne.

II. Des actions porteuses de sens

A. Le jardinage en temps périscolaire
(documents 6 et 7)
Description du principe général en lien avec les TAP ; approche de la complémentarité école / loisirs ; éléments conditionnels (budget, mutualisation, adhésion des enseignants, …)

B. Le jardinage en temps scolaire
(documents 5 et 7)
Présentation de l'intérêt pédagogique d'une telle activité en temps scolaire et mise en évidence du lien de complémentarité avec l'action municipale.

C. Le jardinage en famille
(documents 1 et 4)
Mettre en évidence qu'au-delà des aspects économiques et de « bien manger », ce type d'actions permet aussi de développer le vivre ensemble. Mettre en évidence le rôle prépondérant des enfants, notamment si création concomitante de jardins pédagogiques. Evoquer, enfin, les contraintes (sécurité, animation, …) associées à la mise en place de jardins familiaux.